



En Normandie, des situations de pauvreté pour les personnes âgées relativement peu nombreuses mais concentrées dans les bassins de vie ruraux

En Normandie, en 2012, près de 79 000 seniors sont pauvres. Le taux de pauvreté des personnes âgées, qui s'établit à 8,6 %, est parmi les plus faibles de France métropolitaine. Globalement, la pauvreté affecte moins souvent les personnes âgées que les plus jeunes, mais le taux de pauvreté des seniors est particulièrement élevé dans les espaces ruraux situés hors de l'influence des villes. Les seniors pauvres ont un niveau de vie médian (10 000 euros annuel) deux fois plus faible que celui de l'ensemble des personnes âgées. Ils vivent plus souvent seuls et sont plus rarement propriétaires de leur logement. Les prestations sociales représentent une part de leur revenu disponible beaucoup plus importante que pour l'ensemble des 60 ans ou plus.

Claude Boniou, Insee

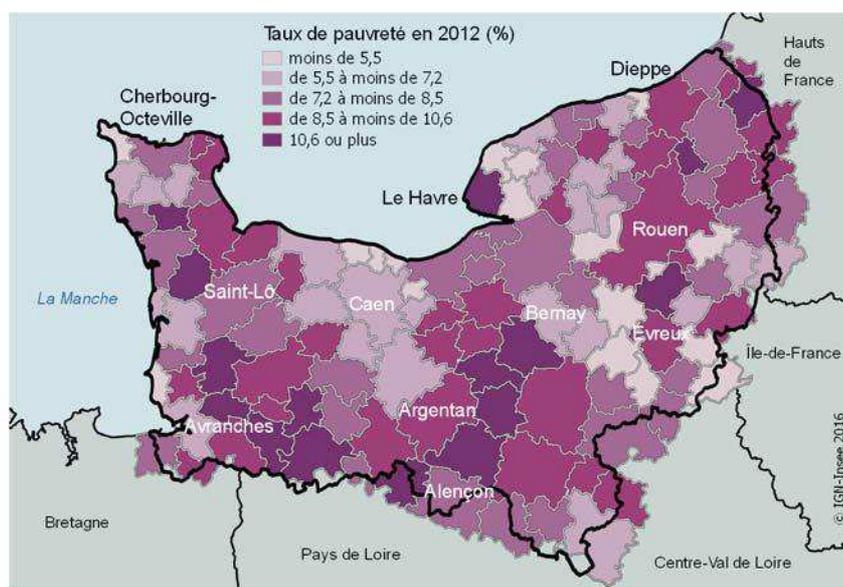
En 2012, 918 900 Normands vivent au sein de 537 200 ménages fiscaux (*définitions*) dont le référent est âgé de 60 ans ou plus, constituant ainsi les ménages seniors. Leur niveau de vie médian, légèrement supérieur à celui des Normands dans leur ensemble, s'élève à près de 20 000 euros annuels. Près de 79 000 de ces personnes sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles disposent de moins de 990 euros par mois et par unité de consommation pour vivre.

Un taux de pauvreté des seniors parmi les plus faibles de France métropolitaine

En Normandie, 8,6 % des personnes vivant dans un ménage senior sont pauvres (*illustration 2*). C'est l'un des taux les plus faibles des régions françaises, après les Pays de la Loire, la Bretagne et le Centre-Val de Loire. Il est de 4 points inférieur à ceux enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (12,7 %) ou

1 Une pauvreté élevée dans les bassins de vie ruraux

Taux de pauvreté des personnes de 60 à 74 ans selon les bassins de vie en 2012



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012.

en Occitanie (12,7 %). Au sein de la Normandie, les taux de pauvreté varient de 7,7 % dans le Calvados à 9,8 % dans l'Orne. Ces disparités sont en partie liées au caractère plus ou moins rural du territoire. En effet, le taux de pauvreté des seniors est au plus haut dans les communes isolées hors d'influence des pôles urbains, notamment pour les plus âgés. Après 75 ans, il est deux fois plus élevé dans ces espaces ruraux qu'au sein des grands pôles urbains (13,5 % contre 6,7 %). De fait, l'Orne et la Manche, départements les plus ruraux de Normandie, avec respectivement 15 % et 20 % de la population habitant dans une commune isolée, sont les deux départements où la proportion de personnes âgées pauvres est la plus forte. Il n'y a pas de lien systématique entre le niveau de pauvreté global et celui des personnes âgées. Des cinq départements normands, la Manche possède le deuxième taux de pauvreté le plus élevé en ce qui concerne les seniors alors que, tous âges confondus, elle possède le deuxième taux le plus bas.

En Normandie comme dans toutes les autres régions, les seniors sont moins souvent pauvres que les plus jeunes. Ainsi, la part des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est près de deux fois supérieure pour les ménages dont le référent est âgé de moins de 50 ans (16,5 %) que pour les ménages seniors. À la différence de bien d'autres régions, en revanche, le taux de pauvreté des 75 ans ou plus en Normandie se trouve très proche de celui des 60-74 ans. Dans la région, le risque de basculer dans la pauvreté n'augmente donc pas avec l'arrivée au grand âge, alors qu'en Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, le

taux de pauvreté des seniors est nettement supérieur après 75 ans. Une explication possible de ces différences pourrait tenir à la part traditionnellement élevée des agriculteurs exploitants parmi les actifs dans ces régions, les veuves d'agriculteurs contribuant à l'élévation du taux de pauvreté après 75 ans.

En Normandie, des inégalités de revenus entre les seniors plus faibles qu'en moyenne

Les retraites et les revenus du patrimoine (*définitions*) constituent les principales sources de revenu de la population âgée de plus de 60 ans, mais leur poids respectif varie selon les âges et les lieux. En Normandie, la part des retraites dans le revenu disponible passe, en moyenne, de 70 % avant 75 ans à 85 % après. La région figure parmi les territoires où les retraites pèsent le plus fortement dans le revenu disponible. Symétriquement, elle appartient aussi aux régions où les revenus du patrimoine pèsent le moins (17 % avant 75 ans, 19,5 % après). Cette structure des revenus très dépendante des retraites explique en partie la moindre inégalité constatée en Normandie entre les seniors les plus riches et les plus pauvres. En 2012, le niveau de vie des 20 % d'individus les plus favorisés est trois fois supérieur à celui des 20 % les moins aisés pour les 60-74 ans, quatre fois supérieur pour les 75 ans ou plus. En PACA, région la plus inégalitaire de province dans ce domaine, les seniors les plus riches ont un niveau de vie quatre à cinq fois supérieur à celui des plus pauvres. Par ailleurs, en Normandie, le niveau de vie

médian des personnes âgées pauvres avoisine les 10 000 euros annuels en 2012. Il est deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des seniors. Seules trois des treize régions métropolitaines présentent un ratio inférieur.

Une pauvreté des personnes âgées plus fréquente dans les bassins de vie ruraux

La pauvreté des seniors est souvent plus élevée dans les bassins de vie ruraux les plus isolés. Pour les 60-74 ans, les taux de pauvreté sont notamment élevés au sein d'une zone allant de Villedieu-les-Poêles à Domfront (couvrant le Bocage normand, à la frontière entre le Sud-Manche et l'Orne), et dans un espace s'étendant du Pré-en-Pail à Orbec (traversant tout le centre de l'Orne jusqu'au sud du Pays d'Auge, dans le Calvados) (*illustration 1*). Ces espaces hors d'influence des pôles urbains concentrent de longue date des catégories sociales parmi les moins favorisées (agriculteurs exploitants et ouvriers). On y trouve en revanche peu de cadres. Cette composition sociale particulière peut favoriser une concentration des situations de pauvreté des personnes retraitées. Pour les 75 ans ou plus, aux zones de pauvreté précitées s'ajoute la quasi-totalité du département de la Manche. Au sein des espaces urbains, la situation est plus contrastée. Dans les bassins de vie polarisés par un grand pôle urbain de l'ancienne Haute-Normandie (Rouen, Évreux, Dieppe, et surtout Le Havre et Louviers), les taux de pauvreté sont supérieurs à la moyenne normande pour les 60-74 ans, mais inférieurs pour les 75 ans ou plus. En

2 Un taux de pauvreté parmi les plus bas de France métropolitaine

Ménages dont le référent fiscal a 60 ans ou plus - Année 2012

Région	Nombre de ménages fiscaux	Nombre de personnes	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté	Taux de pauvreté	Niveau de vie médian des personnes pauvres	Niveau de vie médian des 60 ans et plus
Pays de la Loire	568 900	961 600	71 800	7,5	10 210	19 820
Bretagne	553 900	920 000	69 900	7,6	10 120	20 590
Centre-Val de Loire	438 300	749 500	60 700	8,1	9 920	20 710
Normandie	537 200	918 800	78 700	8,6	10 030	19 960
Grand-Est	855 000	1 504 400	133 000	8,8	9 900	20 360
Bourgogne-Franche-Comté	494 600	838 800	75 800	9,0	10 020	19 870
Auvergne-Rhône-Alpes	1 200 900	2 087 100	187 700	9,0	9 850	21 020
Nouvelle-Aquitaine	1 051 700	1 809 700	184 200	10,2	9 950	20 140
Île-de-France	1 481 300	2 814 000	317 800	11,3	9 110	23 970
Hauts-de-France	847 000	1 505 100	170 100	11,3	10 000	18 780
Occitanie	974 600	1 712 200	216 700	12,7	9 670	19 870
Provence-Alpes-Côte d'Azur	882 800	1 577 600	200 400	12,7	9 490	20 610
Corse	53 200	99 500	19 000	19,1	9 100	19 100
Métropole	9 939 400	17 498 400	1 785 800	10,2	9 740	20 590

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

revanche, dans l'ancienne Basse-Normandie, les bassins de vie organisés autour des plus grands pôles urbains (Cherbourg, Alençon et surtout Caen) ont des taux de seniors pauvres plus bas que la moyenne quel que soit l'âge.

Les seniors pauvres sont moins souvent propriétaires de leur logement

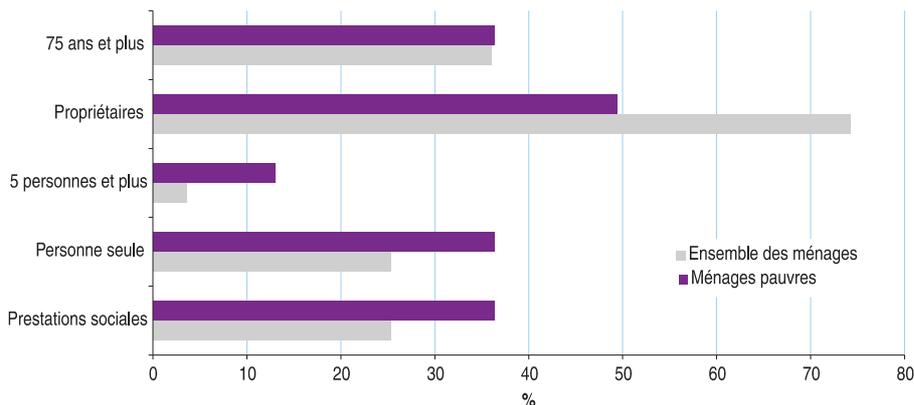
Les cas de paupérisation sont moins fréquents chez les personnes âgées disposant d'un patrimoine. Être propriétaire de son appartement ou de sa maison reste, à cet égard, déterminant. Les personnes locataires, qui arrivent en retraite avec des ressources souvent plus faibles que les propriétaires, sont aussi celles qui doivent payer un loyer. Ainsi, la moitié des personnes pauvres vivant dans un ménage senior en Normandie est locataire (une part identique à la moyenne métropolitaine), alors que la proportion des locataires parmi l'ensemble des personnes dont le référent fiscal a 60 ans ou plus n'est que de un sur quatre (illustration 3). En outre, chez les seniors normands, le taux de pauvreté des locataires est trois fois supérieur à celui des propriétaires (16,8 % contre 5,7 %) en 2012. Néanmoins, les situations de pauvreté des seniors dépourvus de patrimoine immobilier sont moins répandues en Normandie qu'elles ne le sont dans d'autres territoires. La région est, avec la Bretagne et les Pays de la Loire, l'une des régions françaises où ce taux de pauvreté des locataires est le plus faible. La part des locataires parmi les seniors pauvres varie fortement entre les départements, de 36 % dans la Manche à 63 % en Seine-Maritime. Pour autant, le taux de pauvreté des 60 ans ou plus reste plus bas en Seine-Maritime (8,7 %) que dans la Manche (9,5 %). Le statut d'occupation n'est donc qu'un facteur parmi d'autres contribuant à l'émergence ou au maintien de situations de pauvreté mais il ne détermine pas la différenciation des taux de pauvreté par département.

Les personnes seules mais aussi les ménages fiscaux de grande taille sont plus exposés à la pauvreté

Une personne sur deux vivant dans un ménage senior vit en couple sans enfant. Cette proportion n'est que d'une personne sur quatre pour les pauvres, sachant que le taux de pauvreté de ce type de ménage s'avère particulièrement faible (5,9 %). Les individus des ménages seniors pauvres vivent le plus souvent seuls (36 %), ce qui tend à montrer que le veuvage accroît le risque de paupérisation. Trois sur quatre sont des femmes, ces dernières ne bénéficiant pas toujours d'une pension de retraite à taux plein en raison d'un parcours

3 La moitié des personnes âgées pauvres sont propriétaires de leur logement

Comparaison entre les personnes dépendant d'un ménage pauvre d'une part, de l'ensemble des ménages seniors d'autre part



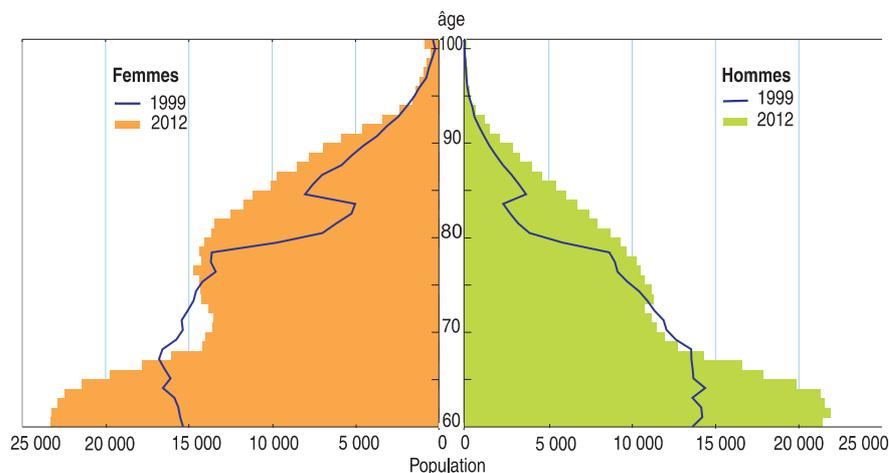
Lecture : La part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages pauvres est de 36 % alors qu'elle n'est que de 25 % pour l'ensemble des ménages seniors.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012.

Un quart de la population normande a 60 ans ou plus.

En 2012, la Normandie compte 818 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit un Normand sur quatre (illustration 4). Avec le vieillissement de la population, cette proportion ne cesse d'augmenter. En 1999, les 60 ans ou plus ne représentaient qu'un Normand sur cinq. Cette population se féminise à mesure que l'âge augmente, l'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes. C'est ainsi qu'on dénombre presque autant d'hommes que de femmes parmi les sexagénaires alors que près de deux octogénaires sur trois sont des femmes. Cette différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes accroît la solitude aux âges élevés : la proportion de seniors vivant seul est deux fois plus élevée après 75 ans, passant de 22 % à 44 %.

4 169 000 personnes de 60 ans ou plus supplémentaires entre 1999 et 2012



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2012

Avec l'âge, la solitude peut poser davantage de problèmes en termes d'autonomie et de maintien à domicile et rendre inéluctable le placement dans un établissement spécialisé. En 2012, les services de moyen ou long séjour hébergent 35 000 personnes âgées de 60 ans ou plus en Normandie, soit 4,3 % des seniors. Ces services comprennent les services de soins de suite et de réadaptation et les unités de soins de longue durée des hôpitaux et des cliniques, ainsi que les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Plus de huit seniors en établissement sur dix sont âgés de 75 ans ou plus.

Les plus de 60 ans vivant en ménage ordinaire possèdent plus fréquemment que les autres un patrimoine immobilier. En 2012, les trois quarts sont propriétaires (ou accédants à la propriété) de leur logement alors qu'ils ne sont qu'un peu plus de la moitié dans ce cas entre 20 et 59 ans. En revanche, lorsqu'ils sont locataires, ils bénéficient plus souvent d'un logement à vocation sociale. Les locataires de 60 ans ou plus vivent en HLM dans 55 % des cas, contre seulement 45 % des locataires de 20 à 59 ans.

En 2012, près de 48 000 Normands de 60 ans ou plus sont encore actifs, c'est-à-dire en emploi ou au chômage, soit un taux d'activité de 5,8 %. Les trois quarts ont moins de 65 ans et le taux d'activité des seniors diminue très vite avec l'âge : de 16,1 % entre 60 et 64 ans, il chute à 4,3 % entre 65 et 69 ans et n'est plus que de 1,1 % pour les 75 ans ou plus. Les actifs seniors sont moins touchés que les plus jeunes par le chômage : leur taux de chômage s'élève à 8 %, soit cinq points de moins que l'ensemble des actifs. Plus de neuf personnes de 60 ans ou plus sur dix sont à la retraite.

professionnel parfois interrompu. Les familles monoparentales, les couples avec enfants ou encore les ménages complexes constitués de plusieurs foyers fiscaux, eux aussi plus exposés à la pauvreté, pèsent relativement peu dans la population des ménages seniors.

Si la pauvreté concerne les personnes seules, elle touche aussi les ménages de grande taille, le taux de pauvreté augmentant avec le nombre de personnes vivant sous un même toit. Les ménages de cinq personnes ou plus sont bien plus fréquents parmi la population pauvre. En 2012, 10 200 personnes pauvres appartiennent à un ménage de grande taille, soit un taux de pauvreté 3,5 fois plus élevé que pour l'ensemble des ménages seniors. À cet âge, il s'agit moins de familles nombreuses (couple avec au moins trois enfants à charge) que de personnes amenées à cohabiter dans un même logement, sans doute par manque de ressources (couples ou personnes sans lien de parenté).

Les prestations sociales pèsent 8 fois plus dans le revenu des ménages seniors pauvres

Les aides sociales assurent un socle de revenu aux plus démunis. Pour les personnes âgées, il s'agit essentiellement de minima sociaux (en particulier le minimum vieillesse) et d'aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation logement à caractère social). Ces aides restent peu fréquentes dans le revenu des ménages seniors. En Normandie, en 2012, la part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages seniors n'est que de 1,8 %, alors qu'elle s'élève à près de 11 % pour ceux dont la personne de référence a moins de 40 ans. Dans les ménages seniors

Sources et définitions

Les statistiques présentées ici sont issues de l'exploitation du Fichier localisé social et fiscal (**Filosofi**) de 2012. Ce nouveau dispositif permet de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) avec une estimation plus précise à des niveaux géographiques fins. Elles portent sur le champ des ménages fiscaux dont le référent a 60 ans ou plus (**ménages seniors**).

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités salariées et non salariées, les revenus de remplacement (retraites et pensions, indemnités de chômage, indemnités de maladie), les **revenus du patrimoine** (revenus financiers, qui sont imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration, revenus fonciers, revenus accessoires, etc.) et les **prestations sociales** reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage fiscal. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon une échelle d'équivalence : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Niveau de vie médian : partage les personnes en deux groupes égaux. La moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu disponible par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il est estimé à partir de Filosofi à 11 871 euros annuels en 2012, soit près de 990 euros par mois. Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Ménage fiscal : ensemble des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptées dans les ménages où elles déclarent leurs revenus même si elles occupent un logement indépendant. Un **ménage senior** est un ménage dont le référent fiscal (personne identifiée en tant que payeur de la taxe d'habitation au sein du ménage fiscal) est âgé de 60 ans ou plus.

pauvres, le recours aux aides est beaucoup plus fréquent. Les prestations sociales représentent 14,5 % de leurs ressources, soit huit fois plus que pour l'ensemble des seniors. Ces prestations diminuent de moitié au seuil du grand âge : de 18,6 % du revenu disponible avant 75 ans, elles ne

représentent plus que 8,5 % après. C'est la conséquence des inégalités d'espérance de vie, les allocataires en situation de pauvreté vivant souvent moins longtemps que les individus percevant une pension de retraite par exemple. ■

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Maryse CADALANU
Attachés de presse :
Martine CHÉRON (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

ISSN : 2493-7266
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- M. Maillard, « L'APA, un dispositif plus mobilisé en Seine-Maritime, dans le Calvados et dans l'Orne », *Insee Analyses Normandie*, n° 18, décembre 2016
- A. Charles, C. Fichot, « Deux tiers des Bas-Normands de 75 ans ou plus sont propriétaires de leur logement », *Insee Flash Basse-Normandie*, n° 32, novembre 2015
- J-L. Lacuve, « Près de 200 000 Bas-Normands sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses Basse-Normandie*, n° 14, juin 2015
- C. Sueur, « 90 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent encore chez elles », *Insee Flash Haute-Normandie*, n° 14, janvier 2015

